

SCHMITZ Julie

De: SECRETARIAT COMMUNAL
Envoyé: samedi 23 avril 2016 20:35
À: RIGUELLE Joël; VANDER MYNSBRUGGE Michaël; RIGA Vincent; TELLIER Stéphane;
TEMPELHOF Pierre; KUNSCH Marie; DECABOOTER Peter
Cc: ROSSIGNOL Philippe; SCHMITZ Julie; COLOT Jean-Marie; NEERINCKX Timmy
Objet: TR : Interpellation Ecole Secondaire

Importance: Haute

Marie NEERINCKX SINT-AGATHA BERCHEM
25-04-2016
N° 092 697

Dames, Heren,

gelieve kennis te nemen van de interpellatie, hieronder weergegeven, van meneer Stassen, Gemeenteraadslid.

Met vriendelijke groeten,

Timmy

De : Nicolas Stassen [conscomfdbsa@gmail.com]
Envoyé : vendredi 22 avril 2016 23:59
À : SECRETARIAT COMMUNAL; DUPONT Monique
Objet : Interpellation Ecole Secondaire

Bourgm./Burgem.	
Echevin/Schepen	
College	
Cabinet/Kabinet	
Com. Secret. Comm.	
Sec.	<input checked="" type="checkbox"/>
HRM	
RP/PR	
Prevent	
Informatique/-ca	
Juriste/Jurist	
SIP/PIOSP	
Recev./Ontvang.	
Financ.	
SCAD	
Pop./Bev.	
TP/OW	
UEP/SIP	
Jeun./Jeugd-Seniors	
Sport	
Particip.	
Ens./Onderw.	
Commerce/Handel - Festiv	
CPAS/OCMW	

A l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins
Avenue Roi Albert 33
1082 Berchem-Saint-Agathe

Concerne : Conseil communal du 28 avril 2016

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous mon interpellation

"Enseignement secondaire – absence d'établissement scolaire d'enseignement secondaire de filière générale francophone à Berchem-Sainte-Agathe - Etat de la question"

Je vous remercie de bien vouloir soumettre cette interpellation à l'attention du prochain Conseil pour suivi ad hoc.

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Nicolas Stassen

Conseiller communal

-

Je vous prie de trouver mon interpellation suivante.

Objet :

Question

: "Enseignement secondaire – absence d'établissement scolaire d'enseignement secondaire de filière générale francophone à Berchem-Sainte-Agathe - Etat de la question"

Chuuut ! Il n'y a pas d'école secondaire d'enseignement général francophone à Berchem-Sainte-Agathe... Berchem-Sainte-Agathe, le « Bonnet d'âne » du podium de manque de places en Secondaire ?

2025 ! C'est dans moins de 10 ans. Selon le journal Le Soir, 6 à 7 ans s'écoulent entre la décision de créer une école et son ouverture. Or, selon Le Soir du lundi 11 avril, un document confidentiel daté de novembre 2015 comptabiliserait 5700 places manquantes dans le Secondaire Bruxellois. Dans l'infographie de l'article, on relève même que le Nord Ouest de Bruxelles – sans étonnement – durement touché : 300 places manquantes à Koekelberg, 500 à Molembeek, 600 à Ganshoren, 800 à Jette et ... 1600 (Mille Six Cents) à Berchem-Sainte-Agathe ! (soit 3800 places sur les 5700 places estimées pour la Région Bruxelloise, soit 67%).

De fait, Berchem, avec ses 24.000 habitants, tient la 1ère place du podium devant Anderlecht qui compte 1400 places manquantes (pour 116.332 habitants)... Pas étonnant. Car cette paisible commune résidentielle ne compte aucune école secondaire d'enseignement général francophone.

Pas d'école secondaire ? Mais oui. Grâce à la facilité (perversité ?) du régime d'inscription, les petits élèves Berchemois obtiennent priorité dans les écoles des communes voisines. Dont celles de Ganshoren, ce qui n'a pas manqué d'émouvoir à juste titre certains responsables scolaires. Mais pas que.

Le 13 septembre 2013, le Conseil communal Berchemois a voté une motion en faveur de l'étude de faisabilité d'une implantation d'école secondaire francophone. Précisons qu'il s'agissait d'une initiative de l'opposition FDF (désormais baptisé Défi) en tête, appuyé par les bancs PS et Ecolo à laquelle la majorité cdH MR fut bien en peine de résister si ce n'est pas son exigence de retirer le point sensible d'une demande de réalisation par le Collège d'une étude de faisabilité de l'implantation de la dite école secondaire.

Ce point sur l'étude fut jugé prématuré par le Bourgmestre cdH Joël Riguelle, du fait de son souhait d'examiner « l'opportunité et la nécessité de créer une école secondaire plutôt que de se précipiter (sic) » !

En vous épargnant les multiples et diverses réinterpellations FDF/Défi (et PS d'ailleurs), nous nous retrouvons donc bientôt 3 ans plus tard avec une nouvelle confirmation du journal Le Soir : Berchem – Sainte-Agathe est bien le bonnet d'âne régional en termes de manque de places en Secondaire selon une projection vers 2025. La pénurie était bien annoncée par l'IBSA in illo tempore en 2010, le Bourgmestre Riguelle a eu beau jeu de tenir à distance ce problème d'infrastructure scolaire qui relève certes de la Communauté Française (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Sur son territoire de 2 km², il n'est pas possible de trouver un bout de terrain convenable (alors que Ganshoren compte trois écoles secondaires). Certes, Berchem a racheté le domaine de la Banque Nationale (2 ha) mais ce domaine en zone verte et sportive s'est retrouvé illico en concession pour l'Euro symbolique (mais l'investissement avec 120.000 Euros annuels sur 20 ans revient à 5 Euros par Berchemois). Certes le CPAS a déménagé son ancienne séniorie du Val Fleuri vers des bâtiments flamboyants neufs mais le terrain en désherance ne pourrait au mieux convenir qu'à une emphytéose au privé pour des résidences Flat Services. Quant à l'Ecole Unesco de Koekelberg, elle a tant bien que mal trouvé refuge pour deux ans sur des terrains qui pourraient ensuite intéresser l'enseignement néerlandophone (de fait un montant de 700.000 Euros est réservé au budget 2016 modifié pour le projet d'étude d'architecture), tout comme le Parc Saint Moulin attenant à la bibliothèque francophone (en voie de déménagement également).

Alors, décidément non, Berchem-Sainte-Agathe, dont la démographie galope au rythme de ses développements immobiliers, ne semble pas prête de pouvoir disposer d'une école secondaire digne de ce nom. On finirait par croire que dans le chef de la majorité cdH MR, il s'agit d'une nuisance dont il convient de ne pas s'embarrasser. C'est en ce sens d'ailleurs que le Bourgmestre et son échevin de l'enseignement Tempelhof ont écrit en automne 2015 à la Ministre Joëlle Milquet pour suggérer de construire cette fameuse Ecole secondaire... sur un terrain en friche des environs de la Gare de l'Ouest.

M. le Bourgmestre peut-il communiquer au Conseil le dossier de ses échanges avec les autorités ministérielles sur cet objet ?

Nicolas Stassen

Conseiller communal

0496471061

NEERINCKX Timmy

Van: Nicolas Stassen <conscomfdbsa@gmail.com>
Verzonden: zaterdag 23 april 2016 0:00
Aan: SECRÉTARIAT COMMUNAL; DUPONT Monique
Onderwerp: Interpellation Ecole Secondaire

A l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins

Avenue Roi Albert 33

1082 Berchem-Saint-Agathe

Concerne : Conseil communal du 28 avril 2016

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous mon interpellation

"Enseignement secondaire – absence d'établissement scolaire d'enseignement secondaire de filière générale francophone à Berchem-Sainte-Agathe - Etat de la question"

Je vous remercie de bien vouloir soumettre cette interpellation à l'attention du prochain Conseil pour suivi ad hoc.

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Nicolas Stassen

Conseiller communal

-

Je vous prie de trouver mon interpellation suivante.

Objet :

Question

: "Enseignement secondaire – absence d'établissement scolaire d'enseignement secondaire de filière générale francophone à Berchem-Sainte-Agathe - Etat de la question"

Chuut ! Il n'y a pas d'école secondaire d'enseignement général francophone à Berchem-Sainte-Agathe...

Berchem-Sainte-Agathe, le « Bonnet d'âne » du podium de manque de places en Secondaire ?

2025 ! C'est dans moins de 10 ans. Selon le journal Le Soir, 6 à 7 ans s'écoulent entre la décision de créer une école et son ouverture. Or, selon Le Soir du lundi 11 avril, un document confidentiel daté de novembre 2015 comptabiliserait 5700 places manquantes dans le Secondaire Bruxellois. Dans l'infographie de l'article, on relève même que le Nord Ouest de Bruxelles – sans étonnement – durement touché : 300 places manquantes à Koekelberg, 500 à Molembeek, 600 à Ganshoren, 800 à Jette et ... 1600 (Mille Six Cents) à Berchem-Sainte-Agathe ! (soit 3800 places sur les 5700 places estimées pour la Région Bruxelloise, soit 67%).

De fait, Berchem, avec ses 24.000 habitants, tient la 1ère place du podium devant Anderlecht qui compte 1400 places manquantes (pour 116.332 habitants)... Pas étonnant. Car cette paisible commune résidentielle ne compte aucune école secondaire d'enseignement général francophone.

Pas d'école secondaire ? Mais oui. Grâce à la facilité (perversité ?) du régime d'inscription, les petits élèves Berchemois obtiennent priorité dans les écoles des communes voisines. Dont celles de Ganshoren, ce qui n'a pas manqué d'émouvoir à juste titre certains responsables scolaires. Mais pas que.

Le 13 septembre 2013, le Conseil communal Berchemois a voté une motion en faveur de l'étude de faisabilité d'une implantation d'école secondaire francophone. Précisons qu'il s'agissait d'une initiative de l'opposition FDF (désormais baptisé Défi) en tête, appuyé par les bancs PS et Ecolo à laquelle la majorité cdH MR fut bien en peine de résister si ce n'est pas son exigence de retirer le point sensible d'une demande de réalisation par le Collège d'une étude de faisabilité de l'implantation de la dite école secondaire.

Ce point sur l'étude fut jugé prématuré par le Bourgmestre cdH Joël Riguelle, du fait de son souhait d'examiner « l'opportunité et la nécessité de créer une école secondaire plutôt que de se précipiter (sic) » ! En vous épargnant les multiples et diverses réinterpellations FDF/Défi (et PS d'ailleurs), nous nous retrouvons donc bientôt 3 ans plus tard avec une nouvelle confirmation du journal Le Soir : Berchem – Sainte-Agathe est bien le bonnet d'âne régional en termes de manque de places en Secondaire selon une projection vers 2025. La pénurie était bien annoncée par l'IBSA in illo tempore en 2010, le Bourgmestre Riguelle a eu beau jeu de tenir à distance ce problème d'infrastructure scolaire qui relève certes de la Communauté Française (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Sur son territoire de 2 km², il n'est pas possible de trouver un bout de terrain convenable (alors que Ganshoren compte trois écoles secondaires). Certes, Berchem a racheté le domaine de la Banque Nationale (2 ha) mais ce domaine en zone verte et sportive s'est retrouvé illico en concession pour l'Euro symbolique (mais l'investissement avec 120.000 Euros annuels sur 20 ans revient à 5 Euros par Berchemois). Certes le CPAS a déménagé son ancienne séniorie du Val Fleuri vers des bâtiments flambants neufs mais le terrain en désherance ne pourrait au mieux convenir qu'à une emphytéose au privé pour des résidences Flat Services. Quant à l'Ecole Unesco de Koekelberg, elle a tant bien que mal trouvé refuge pour deux ans sur des terrains qui pourraient ensuite intéresser l'enseignement néerlandophone (de fait un montant de 700.000 Euros est réservé au budget 2016 modifié pour le projet d'étude d'architecture), tout comme le Parc Saint Moulin attenant à la bibliothèque francophone (en voie de déménagement également).

Alors, décidément non, Berchem-Sainte-Agathe, dont la démographie galope au rythme de ses développements immobiliers, ne semble pas prête de pouvoir disposer d'une école secondaire digne de ce nom. On finirait par croire que dans le chef de la majorité cdH MR, il s'agit d'une nuisance dont il convient de ne pas s'embarrasser. C'est en ce sens d'ailleurs que le Bourgmestre et son échevin de l'enseignement Tempelhof ont écrit en automne 2015 à la Ministre Joëlle Milquet pour suggérer de construire cette fameuse Ecole secondaire... sur un terrain en friche des environs de la Gare de l'Ouest.

M. le Bourgmestre peut-il communiquer au Conseil le dossier de ses échanges avec les autorités ministérielles sur cet objet ?

Nicolas Stassen
Conseiller communal
0496471061